

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 24 septembre 2014

sous la Présidence de Monsieur Cédric MILLIQUET

Motion de l'Union Pulliérane pour la création d'un Hôtel-Restaurant au Prieuré

Le Conseil communal de Pully

vu le rapport de la commission chargée d'examiner la motion de l'Union Pulliérane pour la création d'un Hôtel-Restaurant au Prieuré ;

décide

de classer cette motion sans suite.

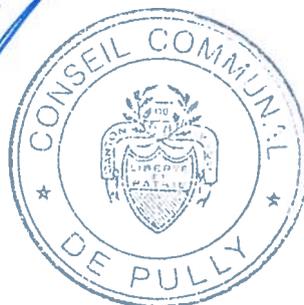
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire



Cédric MILLIQUET



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 25 septembre 2014